

tous pour

Rabastens

 *Votre mairie vous informe*

pour tous

p.8

Mieux comprendre
la taxe foncière

p.12

Un terrain
préempté par
la mairie

p.19

L'agenda
des animations
de l'été

**Un été
comme on
les aime**





Opération de nettoyage des Promenades à l'initiative du Conseil municipal jeunes le 11 juin.

Ouverture de l'aire de jeux de Constance le 11 juin.



Cérémonie du 8 mai 1945 en commémoration de la capitulation de l'Allemagne, en présence des sénateurs Philippe Bonnacarrère et Philippe Foliot, de Maryline Lherm, conseillère départementale, et du Conseil municipal des jeunes.

Cérémonie du 9 mai en commémoration de la déclaration de Robert Schuman marquant le début de la construction communautaire, en présence des élèves du group scolaire Puysegur.





100 ans de Sylvette Ratier
le 28 mars à l'Ehpad.

Spectacle de fin d'année
de l'Atelier de Danse
de Rabastens le 19 mai au Bascala
de Brugières (830 spectateurs
pour applaudir 190 danseurs
de 4 à 64 ans).



Manifestation de soutien des
élus au maire de Montans,
victime d'actes d'intimidation
le 15 mai.



Spectacle réalisé par les adolescents de la MJC de Rabastens-Couffouleux le 12 mai à la Halle.

Rencontre intergénérationnelle organisée à la Dilettante, le 31 mai, avec les résidents de l'Ehpad, la MJC et le Conseil municipal jeunes.



MIC EZAM



3^e Festival international de proximité le week-end du 19 au 21 mai.

Festival Unisens, concert de Manu Gato, promenade des Lices, le 10 juin.



Journées de l'archéologie le 17 juin avec la visite des anciennes tanneries (maison Gaulhet, puis Bêteille et aujourd'hui Poirot, en dessous de l'Ehpad les Terrasses).



Le 13 mai, le musée a ouvert ses portes jusqu'à minuit pour la Nuit européenne des musées. Cette année, les élèves de l'école de musique se sont produits avec au programme un trio de jazz, du piano, de la guitare et de la flûte traversière. Cette première musicale a séduit de nombreux spectateurs (163 cette année au lieu des 48 en 2022). La conteuse Michela Orio a également largement contribué à ce succès.

Cette année, le traditionnel repas des aînés, organisé par la mairie, a été remplacé par deux après-midi de spectacle à la salle de l'Union laïque de Rabastens les 8 et 9 juin. Le cabaret Robinson a enchanté les 80 participants durant une revue de deux heures intitulée *Les Demoiselles*. Nos aînés ont été transportés dans l'univers typique du cabaret parisien avec des danseuses, des chansons, des plumes et des paillettes. Le spectacle, qui mêlait glamour et humour, s'est achevé par un French cancan animé. La mairie tenait à offrir aux aînés ce moment de convivialité pour leur dire combien ils sont importants pour nous. Ils ont en effet plus que jamais un rôle à jouer auprès des nouvelles générations en témoignant de leur expérience, en partageant leur mémoire, trésor et guide pour tous ceux qui les entourent et avancent dans un monde bien différent de celui qu'ils ont connu plus jeunes.





Vive l'été à Rabastens !

Avec le retour du soleil, tout prend un air de fête. On sort de chez soi, pour se rencontrer, découvrir ou redécouvrir son environnement, profiter de la nature, retrouver ses proches. Rabastens est une petite ville pleine de joie de vivre. Il n'est besoin que d'aller sur son marché, le samedi, pour constater combien notre jolie cité attire aussi bien ceux qui vivent dans les alentours que d'autres qui viennent de loin pour les week-ends ou pour les vacances.

Ce prochain été offrira aux touristes que nous espérons nombreux un camping mis au goût du jour : il continuera d'accueillir ceux qui restent attachés à la tente ou à la caravane, mais il recevra aussi tous ceux qui ne viennent qu'avec leurs bagages et apprécient de s'installer dans des chalets, plantés au bord d'un lieu idyllique. Les promeneurs du dimanche comme ceux des autres jours peuvent désormais s'arrêter pour prendre un verre, manger une glace ou une collation au bord du lac des Auzerals, devenu un nouveau lieu de convivialité.

« Rabastens est une petite ville pleine de joie de vivre »

La piscine sera fermée cet été pour réparation, mais la plage surveillée au bord du Tarn accueille à nouveau le public : elle a remporté un franc succès l'an passé ; on pourra donc s'y baigner en famille et en toute sécurité sous nos beaux remparts, dans un cadre naturel plein de charme. Nos cafés, nos restaurants offriront à nos désirs de fêtes leurs belles terrasses joyeuses. Nous pourrons nous y croiser et festoyer ensemble.

« Le parc de Constance intergénérationnel ouvre enfin, avec ses beaux agrès »

Le parc de Constance, intergénérationnel, a ouvert avec ses beaux agrès. Les enfants qui passaient devant étaient très impatients de pouvoir les tester. Cette ouverture coïncidera avec l'inauguration de l'espace social place Saint-Michel (les anciens Bains-Douches), qui a été entièrement rénové pour le Secours populaire et le planning familial.

« Il y aura des sorties pour tous les goûts »

La nouvelle municipalité continue ainsi de donner des preuves de sa détermination à améliorer le bien-vivre à Rabastens. Et dans notre politique municipale, nous tâchons de n'oublier personne : ainsi avons-nous organisé deux goûters cabarets pour le troisième âge. Nous accompagnons aussi les magnifiques festivals qui ponctuent depuis plusieurs années déjà notre été, comme Unisens ou Les Moments musicaux du Tarn. Il y aura des sorties pour tous les goûts, sans oublier nos traditionnels apéro-concerts et nos joyeuses fêtes du 15 août avec, pour point d'orgue, le feu d'artifice qui déploiera sa féerie au-dessus des rives du Tarn.

Bel été à toutes et tous !

Nicolas Géraud
Maire de Rabastens

Mairie de Rabastens
3, quai des Escoussières - 81800 Rabastens
Tél. 05 63 33 64 00
accueil.mairie@rabastens.fr
www.rabastens.fr
Directeur de la publication : Nicolas Géraud

Rédaction : FR Communication
Création graphique : Tim Bastian - Atelier Kunstart
Impression : Imprimerie Rabastinoise
Trimestriel tiré à 3300 exemplaires
ISSN : en cours - Dépôt légal juillet 2023

Dans ce numéro



Infos pratiques municipales

Horaires d'ouverture de la mairie - 3 quai des Escoussières

Du lundi au vendredi de 9h à 12h de 14h à 17h - Le samedi de 10h à 12h

Contact standard : 05 63 33 64 00 - accueil.mairie@rabastens.fr

En dehors des heures d'ouverture, il faut appeler les services d'urgence (15-SAMU, 17-Gendarmerie, 18-Pompiers, 112-Urgences générales)

Le magazine municipal est distribué chaque trimestre dans votre boîte aux lettres. Si vous ne l'avez pas reçu, vous pouvez contacter la mairie pour lui signaler.

Le prochain numéro paraîtra en octobre 2023.

Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI
38,13 %	%	25,60 %	0,196 %	%	%
38,13 %	%	25,60 %	0,195 %	%	%
CHE DE RIEUVERT					
2151		2151	2151	10,25 %	%
820		551	4	2151	%
				220	
793		533			
20		551	4		
%	%	+3,38 %	4	202	
Syndicat de communes		Inter			

La taxe foncière en question

La taxe foncière sera à régler cet automne par les propriétaires rabastinois. Impôt local constituant une ressource importante pour les collectivités, elle n'en est pas pour autant facile de lecture. Explications.

À quoi sert la taxe foncière ? À qui est-elle versée ?

La taxe foncière sert essentiellement à financer les services au profit des habitants et les équipements mis en place par la commune de Rabastens et la Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet. En outre, elle permet aussi de financer la collecte des déchets (TEOM-taxe d'enlèvement des ordures ménagères). La taxe foncière est payée par les propriétaires de propriétés bâties. En 2022, elle a représenté 1,4 millions d'euros pour la commune.

Sur quelle base la taxe foncière est-elle calculée ?

Son mode de calcul est établi à partir de la valeur locative cadastrale et des taux votés par les collectivités territoriales. Le revenu cadastral constitue la base d'imposition de la taxe foncière : il est égal à la valeur locative cadastrale diminuée d'un abattement de 50 %. En fait, la variation de la taxe foncière entre les communes est liée à la valeur locative de l'habitat, valeur qui n'a pas été revue depuis des années et qui est aujourd'hui devenue obsolète. La révision des valeurs locatives des locaux d'habitation devait faire l'objet d'une réforme gouvernementale qui a été repoussée.

Valeur locative cadastrale : loyer annuel que la propriété pourrait produire si elle était louée. Sert de base de calcul aux impôts directs locaux : taxe d'habitation sur les résidences secondaires, taxe foncière, cotisation foncière des entreprises (CFE).

Revenu cadastral : il constitue la base d'imposition de la taxe foncière : il est égal à la valeur locative cadastrale diminuée d'un abattement de 50 %.

Pourquoi augmente-t-elle encore cette année ?

La hausse de la taxe foncière cette année est uniquement liée à la hausse de la base d'imposition décidée par le ministère des Finances, et qui s'élève à 7,1%. Les taux votés par la commune de Rabastens (38,13%) et ceux de la communauté d'agglomération (25,60%) restent inchangés. En outre, la TEOM augmente pour tenir compte de l'augmentation des coûts de la collecte des déchets : celle-ci relève d'un budget autonome qui, bien sûr, doit être équilibré chaque année. Elle passe de 10,25% à 11,12%. Il y a eu depuis 2017 une mise à niveau de la TEOM sur Rabastens pour s'aligner sur celle des autres communes de la communauté

d'agglomération. 2023 est la première année, où la TEOM de la commune de Rabastens est alignée sur celle des autres communes.

La taxe foncière participe-t-elle aux ressources de la commune de Rabastens ?

Les recettes de la commune (de l'ordre de 3,7 millions d'euros) viennent principalement de la dotation globale de fonctionnement (DGF) à 44%, et de la taxe foncière à 38%. Le reste, 18%, correspond aux taxes relatives à l'urbanisme, à la consommation, aux droits de place et aux produits financiers et autres. La DGF est attribuée chaque année par l'État aux collectivités territoriales ; elle reflète les dynamiques démographiques et tient compte de la diversité des territoires. Le montant perçu est fondé sur des critères de population, de richesse, de ressources et de charges.

Pourquoi la commune n'a pas augmenté ni baissé ses taux ?

Malgré un fort endettement de la commune, l'équipe municipale s'est engagée à ne pas augmenter les taux de la taxe foncière sur les six années de son mandat.

En outre, aujourd'hui, les communes sont confrontées aux mêmes difficultés que l'ensemble des Français avec l'inflation, la hausse de l'énergie et des matières premières. Face à cette situation, un nombre important de communes font le choix d'augmenter leur taux, car toutes les charges augmentent, non seulement celles à caractère général, mais aussi la masse salariale (+ 3,5% du point d'indice des fonctionnaires en 2022). L'augmentation de 7,1% des bases par l'État ne permet pas à la commune de compenser les hausses des charges en 2023.

Peut-on être dispensé de la taxe foncière ?

Les bâtiments ruraux affectés de manière permanente et exclusive à un usage agricole sont dispensés de la taxe foncière. Les constructions nouvelles, les reconstructions et les extensions sont exonérées temporairement pendant deux ans (cette exonération ne concerne pas la TEOM qui reste due). Sont exonérés : les titulaires de l'allocation de solidarité aux personnes âgées et de l'allocation supplémentaire d'invalidité ; les titulaires de l'allocation aux adultes handicapés et les redevables âgés de plus de 75 ans sous condition de revenu. ■

Le désherbage à Rabastens

Que ce soit devant nos portes, le long des trottoirs ou au cimetière, l'interdiction des désherbants chimiques (écologiquement nécessaire) et les conditions météorologiques de ces dernières semaines ont été favorables à la végétation. À Rabastens, les agents du service des espaces verts ont été occupés sur d'autres chantiers. Ils ont, par exemple, préparé le terrain pour le parc de Constance qui vient d'ouvrir ses portes. Ils ont été mobilisés également par le fleurissement de la commune. Si la question fait souvent débat, beaucoup reconnaissent l'intérêt de ces herbes, folles, sauvages, mais pas mauvaises, pour apporter de la fraîcheur et de la biodiversité dans des espaces souvent minéraux comme les cimetières. Pour autant, la législation est formelle : chacun doit entretenir sa concession dans les cimetières tout comme c'est le cas pour son devant de porte et le long de la propriété. « Si la mairie



s'en charge (en plus de la voirie), il incombe d'abord aux propriétaires ou aux locataires de le faire aussi », rappelle le maire. « Laisser sa poubelle devant sa porte à n'importe quelle

heure, ne pas ramasser les déjections canines, jeter sa cannette de bière ou son mégot par terre, voilà autant d'incivilités qui contribuent à dégrader notre cadre de vie. » ■

Ce qu'il faut savoir sur l'école de musique de Rabastens

Alors que les inscriptions débutent en septembre, l'école de musique prépare déjà sa rentrée ! Institution rabastinoise depuis de nombreuses années, abritée au sein des bâtiments de l'hôtel de Ville, elle offre la possibilité aux débutants comme aux confirmés, quel que soit leur âge, de jouer d'un instrument de musique.

De nouvelles salles

La mairie a procédé en 2022 à la restructuration et à l'aménagement de deux salles situées au-dessus du CCAS (60 m² au total). Elles ont été mises à disposition de l'école de musique.

Un nouveau statut pour les professeurs

L'école de musique compte six professeurs diplômés. Afin d'améliorer les conditions de travail des professeurs et leur faire bénéficier des mêmes acquis sociaux que les agents de la collectivité, la commune a changé leur statut.

Une formation à huit instruments

L'école de musique dispense des cours de piano, guitare (classique et électrique), basse et contrebasse, saxophone, flûte traversière, batterie et initiation à la harpe ou flûte à bec pour les enfants entre 4 et 7 ans. La commune a d'ailleurs acquis récemment une harpe pour l'apprentissage ainsi qu'une batterie. Des cours de solfège sont également assurés.

Une école participant à la vie culturelle

Les élèves sont invités à participer aux deux auditions annuelles organisées par la commune ainsi qu'à certaines animations comme celle proposée en mai lors de la Nuit des musées, au musée du Pays rabastinois, qui a rencontré un vif succès.

Une école pour débutants et confirmés

L'école a accueilli cette année environ 110 élèves, adultes et enfants (à partir de 6 ans), de Rabastens et des alentours. Les cours sont assurés du lundi au vendredi entre 10h et 22h ainsi que le samedi matin. Les cours sont essentiellement individuels. Les tarifs sont déterminés selon le lieu de résidence des élèves.

Des enjeux pour l'école

« Notre objectif est de permettre aux Rabastinois d'apprendre et de jouer d'un instrument, seul, mais aussi et surtout à plusieurs », insiste Ludivine Paya, adjointe au maire en charge de l'école. Pour la prochaine année, l'école de musique, qui participe à l'animation de la commune, proposera deux restitutions (anciennes « auditions ») et des interventions « hors les murs »



(au musée, pour les illuminations, à la médiathèque, à la maison de retraite, etc.).

Inscriptions

L'école de musique sera présente au forum des associations le dimanche 3 septembre de 9h à 13h place Auger Gaillard. Deux journées d'inscription sont ainsi prévues : le 3 septembre lors du forum des associations et le mercredi 6 septembre à l'école de musique. Les cours reprendront à partir du lundi 11 septembre. ■

Restitution des élèves à la Halle (entrée libre)

Vendredi 8 décembre 2023

Vendredi 28 juin 2024

À noter déjà la participation de l'école de musique

Illuminations de Noël

1^{er} décembre 2023 / Concert cour de la mairie

Conte musical

« L'anniversaire de Gribouille »

Janvier 2024 / Médiathèque

Nuit des Musées

Mai 2024 / Musée

Pourquoi un projet de vidéoprotection à Rabastens

À l'instar de plusieurs communes des environs équipées de vidéoprotection, Rabastens a décidé d'installer cet équipement de prévention à quelques endroits stratégiques en centre-ville. Explication par le maire Nicolas Géraud.

Pourquoi souhaitez-vous déployer la vidéoprotection sur Rabastens ?

Nous faisons en sorte que la tranquillité publique soit préservée à Rabastens, ce qui suppose que nous fassions barrage, du moins obstacle, aux incivilités qui tendent à se développer sur tous les territoires et qui sont dans la majorité des cas des infractions comme, par exemple, les dégradations des équipements et des biens. La montée de l'insécurité en France n'est pas un fantasme, mais un fait constatable par les chiffres. Même si Rabastens a une délinquance aujourd'hui contenue par la gendarmerie, cette situation reste fragile et pourrait évoluer si on n'y prend pas garde. Beaucoup de communes proches de Rabastens ont fait le choix de la vidéoprotection : Gaillac, Saint-Sulpice, Lavar, Lisle-sur-Tarn et même Couffouleux ont des caméras sur leur commune. La sécurité est le premier des droits des citoyens dans une démocratie.

« Gaillac, Saint-Sulpice, Lavar, Lisle-sur-Tarn et même Couffouleux ont déjà des caméras sur leur commune. »

Est-elle nécessaire pour une commune plutôt tranquille comme Rabastens ?

La vidéoprotection comme la police municipale sont destinées à prévenir les problèmes. Il faut aussi freiner le trafic de drogue dont on sait qu'il se développe à Rabastens comme ailleurs. Il s'agit enfin de se mettre en capacité d'aider sur une enquête pour un fait grave qui pourrait survenir ici comme ailleurs. Nous pouvons évoquer deux cas : à Cagnac-les Mines, il n'y avait pas de vidéoprotection et l'enquête sur la disparition de l'infirmière en pleine nuit piétine ; à Tonneins, en revanche, la vidéoprotection a accéléré l'enquête de gendarmerie, et il s'en est fallu de peu qu'on puisse sauver la jeune fille qui avait été enlevée.

Quel projet proposez-vous pour Rabastens ?

Une première étude avait été faite par la gendarmerie en 2017 ; cette étude a été actualisée en 2021. La priorité se porte sur les axes de circulation et sur les lieux, où la prévention doit pouvoir s'exercer comme les espaces sportifs et scolaires ou le centre-ville. La municipalité vient de voter une demande de subvention auprès de la préfecture pour financer 50% des investissements de la vidéoprotection. Ce projet est particulièrement soutenu par la préfecture qui a une vision globale de la délinquance dans le Tarn.

Quelles sont les modalités d'exploitation de la vidéoprotection ?

La mise en place de la vidéoprotection se fait avec l'autorisation de la préfecture et son exploitation doit impérativement respecter des règles définies par le code de la sécurité intérieure avec une vigilance de la Cnil qui peut vérifier les registres mis en place pour chaque consultation des images enregistrées (les extractions des vidéos font l'objet d'une traçabilité).

Les principales règles sont les suivantes :

- › Les caméras ne doivent pas permettre de visualiser l'intérieur des immeubles d'habitation ni, de façon spécifique, celles de leurs entrées.
- › Le visionnage des images ne peut être opéré que par les personnes spécifiquement et individuellement habilitées, et sur réquisition de l'autorité judiciaire. Une consultation ne se fait pas a priori, mais dans le cadre d'une infraction constatée.
- › Les données sont conservées sur une durée limitée. En l'occurrence 30 jours pour la commune.

Quel est le coût de la vidéoprotection ?

La délibération du conseil municipal porte sur une demande de subvention à la préfecture de 75 000 euros soit 50% de la somme totale (150 000 euros). Les coûts de la maintenance annuelle sont d'environ 4 %. Cette tranche comporte à la fois les équipements qui permettent de conserver les images et de les exploiter si nécessaire au sein des locaux de la police municipale, et les dispositifs de transmission des images du lieu de recueillement vers le lieu de stockage. Si les subventions sont attribuées dès 2023, les premières caméras devraient être installées d'ici le premier trimestre 2024 aux principales entrées de la commune, à la Halle et à la nouvelle aire de jeux de Constance. Pour cette dernière, l'objectif est d'éviter les dégradations. ■



Le terrain préempté par la mairie se trouve adjacent à l'Intermarché.

Une préemption pour préserver nos commerces de centre-ville

L'espace entre Intermarché et l'entrée de ville était jusqu'à présent libre. La vente d'un terrain a incité la commune à préempter.

De quel terrain s'agit-il ?

Après deux délibérations prises lors du conseil municipal du 12 janvier 2023 et du conseil de communauté du 17 janvier 2023, le maire a pris la décision de préempter un terrain de 7 936 m² au lieu-dit l'Hermitage (à proximité d'Intermarché). Ce terrain est dans le plan local d'urbanisme-PLU (règlement en date du 17 décembre 2015) en zone AUx dédié aux installations à usage d'activités artisanales ou commerciales.

Quel projet était envisagé sur ce terrain ?

La municipalité avait été informée d'un projet de commerces. Plusieurs réunions ont été organisées avec les investisseurs et le promoteur. Il était question d'y installer, notamment, une boulangerie franchisée de type « Marie Blachère » ainsi que d'autres magasins.

Pourquoi la commune préempte ce terrain ?

En laissant faire, la commune aurait cédé à la tendance actuelle de favoriser les commerces de périphérie, ce qui aurait eu inévitablement pour effet de vider ceux du centre-ville, voire de les faire disparaître. Dans le chapitre qu'il consacre au triptyque « pavillon-voiture-centres commerciaux » dans son ouvrage *La France sous nos yeux*, l'auteur Jérôme Fourquet explique bien les dangers encourus : une boulangerie de chaîne, avec parking, fait disparaître en moyenne trois boulangeries traditionnelles de centre-ville.

« Nous ne voulons pas que nos artisans et commerçants qui se battent dans des conditions aujourd'hui difficiles soient mis en difficulté, voire déposent leur bilan », indique le maire Nicolas Géraud. « D'autant que nous sommes engagés dans le programme "Petite ville de demain", qui vise la préservation du centre-ville, son habitat mais aussi ses commerces, afin d'éviter l'effet ville-dortoir en maintenant activité et dynamisme. »

Combien va-t-elle l'acheter ?

Le coût du terrain est de 95 232 euros (+ 3 000 euros de frais de notaire).

Quels projets d'aménagement la commune prévoit-elle sur ce terrain ?

La commune exerce son droit de préemption afin de créer une réserve foncière pour réaliser une opération d'aménagement avec pour ambition la mise en œuvre d'un projet urbain équilibré. La commune recherchera à optimiser cet espace à urbaniser en cohérence avec les objectifs fixés par le dispositif Petite ville de demain, et par l'opération de revitalisation du territoire (ORT), sans oublier les objectifs fixés par l'article 55 de la loi Solidarité et renouvellement urbain (loi SRU) en matière de logement social. *« L'acquisition de ce bien est donc stratégique », conclut le maire. « Elle permet de doter la commune d'un espace foncier à aménager, en cohérence avec l'élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) en cours d'élaboration par la Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet. »* ■

La délivrance de la carte d'identité et du passeport dès septembre à la mairie de Rabastens

À son service de la population et afin de mieux répondre à ses attentes, la nouvelle municipalité a demandé au préfet si elle pouvait offrir aux Rabastinois un service de demande de passeport ou de carte d'identité sur place. Jusqu'alors, les Rabastinois devaient aller à la mairie de Gaillac, de Saint-Sulpice ou de Lavaur, avec en outre des délais d'instruction importants depuis 2022. « Nous avons reçu un accord de l'ANTS, l'agence nationale des titres sécurisés », se réjouit Nicolas Géraud, le maire de Rabastens. « Nous allons ainsi pouvoir mettre en œuvre ce service à la rentrée prochaine. En attendant, il faut à la fois former les personnels, mais aussi mettre en place l'infrastructure numérique sécurisée pour la délivrance des titres. C'est un vrai service de proximité que va offrir la mairie de Rabastens à nos habitants. »

Quelles démarches seront désormais possibles ?

Le renouvellement ou la demande de la carte nationale d'identité (CNI) ou du passeport.

Où et quand la délivrance des papiers d'identité s'effectuera ?

Le bureau se situera dans les anciens locaux des finances publiques (à droite au fond de la cour de la mairie) à partir du 4 septembre.

Comment prendre rendez-vous ?

La mairie de Rabastens va adhérer au service de rendez-vous en ligne : rendezvousonline.fr pour permettre aux usagers de prendre rendez-vous (même principe que doctolib). Attention, il est conseillé de s'y prendre à l'avance, l'instruction des demandes n'étant pas gérée par les mairies, un délai d'attente de plusieurs



semaines est à prévoir entre le dépôt du dossier et la remise du titre.

Quelles sont les modalités pour instruire les demandes ?

Pour faciliter les démarches et afin de gagner du temps, il faudra effectuer une pré-demande en ligne sur le site de l'ANTS (passeport.ants.gouv.fr). À la suite de laquelle, il faudra se présenter en personne en mairie pour finaliser la demande (après avoir pris rendez-vous). ■

Les informations pour bénéficier de ce service seront prochainement diffusées via la page Facebook, l'application smartphone et le site internet de la mairie.

Transition écologique

La prime à la conversion 2023 a été augmentée pour inciter les citoyens français à se diriger vers la transition énergétique. Si vous achetez un vélo classique ou électrique, vous pouvez, si vous répondez aux différents critères d'éligibilité, disposer d'une aide financière. Les critères d'éligibilité ont été rehaussés dans le but de

couvrir 50 % des ménages les plus modestes (revenu de référence pondéré par le nombre de parts fiscales inférieur à 14 089 €, contre 13 489 € en 2022). Toutes les aides en fonction du vélo acheté sont disponibles sur primealaconversion.gouv.fr dans un délai de six mois suivant la date de facturation du vélo. ■



Le Pré Vert fête ses 5 ans

En septembre, le tiers-lieu de Rabastens qui a ouvert ses portes en 2018 dans l'ancien hôtel-restaurant Le Pré Vert, situé en centre-bourg, soufflera ses cinq bougies. Tourné vers l'économie locale, la transition du territoire, le lien social et l'action culturelle, Le Pré Vert offre un espace multifonction : coworking, bureaux partagés et privatifs, cabinets de soin, salles modulables, hébergement d'entreprises, événementiel, espaces de

convivialité. Aujourd'hui, le tiers-lieu accueille de manière permanente ou temporaire plus de trente entreprises, associations et activités libérales représentant en tout plus de cinquante emplois. Pour fêter son anniversaire, Le Pré Vert collecte photos, témoignages, souvenirs des Rabastinois et Rabastinoises autour de ce lieu emblématique de la vie locale. Cette collecte de mémoires sera restituée lors des Journées du patrimoine les 16 et 17 septembre. ■

Plus d'infos : contact@leprevert81.fr ou 06 20 36 70 23. - Pour info : fermeture estivale du 7 au 27 août (sauf stages)

Le Secours populaire de retour bientôt à l'espace social

L'espace social, entièrement rénové et restructuré, ouvrira prochainement ses portes. Il accueillera notamment le Secours populaire, plus particulièrement le magasin solidaire (ouvert à tout public) qui propose à petits prix vêtements, accessoires, petit électroménager, vaisselle, jouets et livres. « *Les recettes du magasin permettent de financer les actions du Secours populaire sur le Rabastinois en faveur des plus défavorisés* », rappelle Patricia Delas, présidente de l'association. « *Nous aidons actuellement une cinquantaine de familles, soit 200 personnes environ à travers des colis alimentaires et diverses aides financières.* » Les personnes qui souhaitent donner des vêtements et autres objets sont les bienvenues aux heures d'ouverture. Le Secours



populaire recherche également toujours des bénévoles pour assurer les permanences mais aussi accompagner les actions. « *Restons solidaires et restons mobilisés !* », conclut Patricia Delas. ■

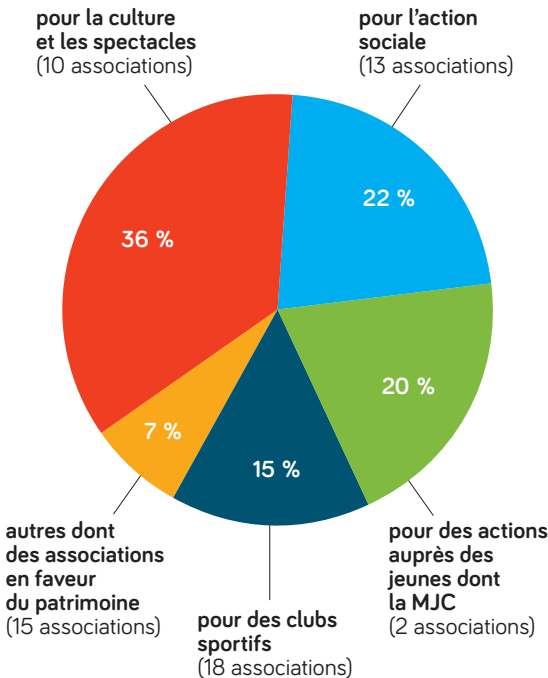
Espace social, horaires d'ouverture : mardi et jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h. 05 63 40 81 94. À noter que le local pour les colis alimentaires est basé à Couffouleux

Subventions aux associations : la mairie augmente le versement

Chaque année, la mairie subventionne des associations et le fonctionnement du CCAS (centre communal d'action sociale). Le rôle du CCAS est de délivrer un ensemble de prestations pour remédier aux situations de précarité ou de grande difficulté sociale. Le CCAS de Rabastens subventionne notamment un certain nombre d'associations à caractère social comme les Restos du cœur, le Secours populaire, le Secours catholique, etc. La municipalité a souhaité, pour tenir compte du contexte local et de la situation économique, faire un effort vis-à-vis des subventions qu'elle octroie :

Année	2021	2023
Subventions aux associations	65 000 €	90 000 €
Budget CCAS	15 000 €	18 000 €
Total	80 000 €	108 000 €

En 2023, entre les subventions octroyées aux associations et par le CCAS, la municipalité va dépenser environ 100 000 euros. Ces subventions, attribuées à 58 associations, se répartissent de la manière suivante :



Collège Gambetta

Les abords du collège Gambetta feront l'objet de réaménagements cet été. À la rentrée, le stationnement des autocars sera assuré sur le parking tandis que de nouvelles places de stationnement seront disponibles le long du square. Un dépose minute sera mis en place devant l'entrée du collège.

Notre-Dame-du-Bourg

L'église devrait rouvrir ses portes fin d'été. Une nouvelle phase de restauration débutera début 2024 avec dix mois de travaux au niveau du clocher. Cela n'aura pas d'incidence sur l'accès à l'église. La diffusion du film documentaire *Dans les coulisses de Notre-Dame-du-Bourg* réalisé par l'association 7^e Art pour tous, en co-production avec l'Association des Amis de Notre-Dame-du-Bourg, aura lieu à l'automne prochain lors de la réouverture de l'église. Le DVD du film sera alors disponible dans les commerces locaux. ■





Jean-Baptiste Favarel (en photo à gauche) a eu l'idée en 2015 de faire son propre vin et de créer un domaine.

Jean-Baptiste et Martin Favarel

In Ventis a le vent en poupe

Vigneron indépendant depuis 2016 et à l'origine du domaine In Ventis, Jean-Baptiste Favarel, 31 ans, apporte au vignoble de Gaillac des vins qui jouent la carte de l'audace, de la finesse et de l'originalité. Une belle histoire de famille.

Ce jour-là, sur les hauteurs de Rabastens, d'où la vue offre un panorama sublime, Jean-Baptiste, son frère, Martin, et leur mère, s'activent en vue d'un prochain salon. Le temps est à l'orage, mais

le vent qui souffle sur les coteaux apporte un semblant de fraîcheur. Ce printemps, l'alternance soleil et pluie n'aura pas laissé beaucoup de répit aux vigneron. « Il a fallu être souvent présent dans les vignes

pour prévenir le mildiou, même si le vent, quasi permanent ici, les protège », explique Jean-Baptiste. En attendant les vendanges en août, qui s'annoncent très bonnes, ils ont planté ces dernières semaines de nouvelles rangées de vigne. « L'été est aussi une période bien chargée, avec notre présence à des marchés gourmands, notamment à Rabastens, en plus du stand que nous tenons chaque samedi au marché. Nous participerons également, pour la deuxième année, à la Fête des vins de Gaillac. » Désormais bien implanté dans le Rabastinois, In Ventis est partenaire de plusieurs structures comme le Refuge des tortues à Bessières pour qui il a réalisé une cuvée spéciale, le FIP, l'association Festiv'Halle ou encore le camping du lac des Auzerals.

« Je me souviens que les premières bouteilles ont été vendues au marché de Noël à Couffouleux. C'était génial et très grisant. »

Vigneron de génération en génération

L'histoire commence il y a une dizaine d'années. Jean-Baptiste suit des études de commerce, passe par Toulouse, Barcelone, Londres et Reims où il a choisi la spécialité Champagne, vins et spiritueux. Il fait enfin un stage de fin d'études dans un domaine de Pessac-Léognan. « *ça a été le déclic et a confirmé ma volonté de vendre mes propres bouteilles. Très tôt, j'ai voulu faire mon propre vin car le contact avec les clients m'intéressait beaucoup.* » Il s'associe à son père qui croit dans son

« Nous saisissons aussi les opportunités. La dernière en date va nous permettre de vendre nos vins... à Taiwan ! C'est une belle expérience, même si l'essentiel de la production est vendu en France et principalement en Occitanie. »

projet et se lance dans l'aventure en 2015. Jean-Baptiste peut s'appuyer sur l'expérience familiale et un terroir très bien orienté. Son père, Jean-Luc, est œnologue de formation et a été directeur de la cave coopérative de Rabastens, tout en exploitant un vignoble de 45 hectares. « *On a grandi dans les vignes* », raconte Jean-Baptiste.

Le premier millésime est daté de 2016. « *Je me souviens que les premières bouteilles ont été vendues au marché de Noël à Couffoulevoux. C'était génial et très grisant.* » Depuis, le jeune Rabastinois a fait du chemin. « *Il a fallu faire ses preuves et trouver aussi ses repères. Ça n'a pas toujours été facile. Pendant cinq ans, ça a été non stop. J'ai appris à aimer la vigne, à la soigner. Le terrain est une bonne école.* » En matière de vin, Jean-Luc Favarel avait initié ses enfants très tôt avec une ouverture sur les vins d'ici et d'ailleurs. « *Pour nous inspirer, Martin et moi goûtons régulièrement des vins du monde entier que mon père nous ramène de ses voyages.*

Il nous a très tôt transmis sa passion. » Mathilde, sa fille, a d'ailleurs suivi ses traces en étudiant l'œnologie.

In Ventis s'exporte à Taiwan

Aujourd'hui, le domaine In Ventis couvre dix hectares, mais s'étend d'année en année avec l'ambition d'atteindre le double, le reste étant encore destiné à la coopérative. En 2021, Martin rejoint son frère après des études de droit puis d'histoire et diverses expériences professionnelles. « *J'aime la polyvalence du métier : on peut être un jour sur le tracteur, un autre*

à un salon ou sur la route et le lendemain en production. » Curieux de nature et amateur de voyages en mode road trip, Martin apporte à la fine équipe son dynamisme et son goût pour le relationnel. Il part régulièrement en camion démarcher de nouveaux clients, principalement des cavistes. On lui doit, par exemple, des débouchés en Bretagne. « *Nous saisissons aussi les opportunités* », ajoute Jean-Baptiste. « *La dernière en date va nous permettre de vendre nos vins... à Taiwan ! C'est une belle expérience, même si l'essentiel de la production est vendu en France et principalement en Occitanie.* »

« *La marque de fabrique, c'est déjà notre choix assumé de privilégier le mono-cépage, ce qui nous permet de nous démarquer* », souligne Jean-Baptiste. « *Je trouve que le mono-cépage est aussi l'expression la plus honnête du terroir, mais cela nous*



oblige à être attentifs davantage encore à la vigne. » In Ventis trace donc sa voie. Jean-Baptiste expérimente, innove et teste, quitte à sortir des sentiers battus. La gamme nature à base de levures indigènes, que ce soit l'Orange Outan ou le Pet' Nat', surprennent, mais élargissent du coup la clientèle du domaine. Le marketing sur les étiquettes, les noms des vins donnent le ton. « *On touche une clientèle jeune et curieuse avec des vins atypiques* », note Jean-Baptiste. « *Les gens n'hésitent pas à goûter et à se laisser surprendre.* » Côté environnement, In Ventis décide de passer en bio. C'est chose faite en 2022 pour une partie du domaine. En termes d'actualités, In Ventis continue de se développer et s'apprête aussi à sortir un Prunelard cuvée 2022. Leur sœur, Mathilde, leur mère et leur père ne sont jamais bien loin. Les deux frères peuvent compter aussi sur des personnes expertes comme Fabienne Calmels, œnologue à Gaillac.

Et l'avenir ? Jean-Baptiste ne manque pas d'idées. « *Nous prévoyons pour 2024 d'aménager le domaine pour accueillir des groupes, organiser des journées portes ouvertes et des apéros.* » Jean-Baptiste et son frère comptent aussi étendre la gamme nature et proposer de nouveaux vins blancs. « *Il est important de se projeter.* » Face au changement climatique et au risque de sécheresse récurrent, ils ont planté des cépages corses et italiens sur les conseils de leur père, plutôt visionnaire. ■

Domaine In Ventis (lieu-dit des Darasses à Rabastens). www.inventis-gaillac.fr - 06 37 55 28 44 - caveau de vente les vendredi et samedi de 17h à 19h ou sur rdv. Marché de Rabastens le samedi matin.

L'inauguration de l'aire de jeu

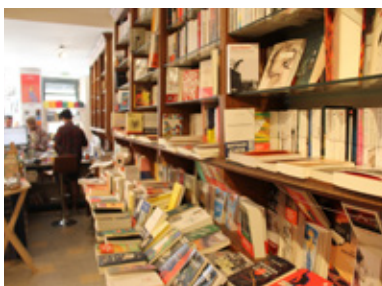
L'aire de jeux a été inaugurée en juin. On y trouve principalement des jeux pour les enfants de 2 à 12 ans (adaptés aux PMR pour la plupart). Les travaux d'installation ont été assurés en régie par les agents de la commune (fournitures, mobilier urbain et heures de main d'œuvre équivalent à 63 000 euros TTC) soit une opération globale (WC publics et aire de jeux) de 145 000 euros TTC. La rénovation des WC public est en cours. Le cheminement, en contrebas de l'aire de jeux, et l'aménagement paysager qui prévoit des plantations d'arbres, d'arbustes et de vivaces sont programmés à l'automne et à l'hiver. ■



Nouvelles des commerces

La Canaillerie

Pour les vacances, faites confiance à Marylène qui a repris depuis un an la boutique. De bonnes idées de jeux et de jouets à offrir pour passer un bel été en famille.



La Confiserie

L'été offre l'occasion de se plonger davantage dans les livres. Laissez-vous guider par les libraires de la Confiserie.

Lokazatissu

Hélyette et Sabrina ont ouvert au 6 rue du Pont del Pâ cette boutique colorée où l'on trouve des tissus neufs et d'occasion de qualité (fabriqués en France). La boutique propose également à la vente des créations confectionnées sur place et en exemplaires limités. Lokazual, la marque de la maison propose notamment des tenues décontractées, confortables, casual, dans l'air du temps, idéales pour l'été. 09 77 67 29 61



Le snak du Camping du lac

Le snack bar est ouvert tous les jours de 10h à 20h. Pour manger, il est conseillé de réserver pour éviter l'attente. Sont proposés des galettes, paninis, nachos, corn dog, crêpes et glaces... Côté boissons, sodas, cocktails, vins et bières locales (In Ventis pour le vin et la Berlué pour la bière).

Quelques animations musicales sont également prévues : vendredi 28 juillet soirée animation musicale 18h30 - 21h Concert Folk Rock avec Denis Caussé, guitariste pianiste chanteur.

Deux autres dates : mercredi 9 août et samedi 26 août ■



L'été à Rabastens

Tous à l'eau !

Au pied du pont, la plage a rouvert ses portes et les baignades surveillées sont assurées par des maîtres-nageurs de 14h à 19h tous les jours jusqu'à la fin du mois d'août. La qualité de l'eau est contrôlée régulièrement et le bilan des analyses est affiché à l'entrée de la plage. Rappelons que les voitures sont interdites d'accès le long du Tarn. Toilettes sur place et poste de secours.



JUILLET

12 juillet - 29 octobre

Expositions « *Jeanne Bôle* » et « *Atché, Boyals, Lobligeois, Bouniol – quatre artistes à l'honneur* ».

Musée du Pays rabastinois
Des visites guidées sont proposées chaque semaine.



Jeudi 13 juillet

Marché gourmand des petits bals occitans de l'été avec le duo *Anches Mains (accordéon diatonique - clarinette)*

Promenade des lices
Organisé par Comitat Festayrele

Vendredi 14 juillet

Visite guidée de la ville
à 10h30 (voir encadré)

Vendredi 21 juillet

Visite guidée de la ville
à 10h30 (voir encadré)

21 - 23 juillet

Les Moments musicaux du Tarn

L'association *Chambre avec Vues* invite le public à la 15^e édition du festival *Les Moments musicaux du Tarn*. Les fidèles, les mélomanes mais aussi les curieux pourront se retrouver durant trois jours pour partager le plaisir de vagabonder en musique. La musique nous fait voyager, comme le sous-tend le thème de cette année choisi par Antoine de Grolée, directeur artistique du festival. « *Vagabondage en Europe centrale* » : que choisir de mieux quand la musique tzigane et manouche sera le point d'orgue de ce festival ? Le public retrouvera de grands compositeurs comme Bartok, Dvorak, Listz, Brahms qui se sont inspirés de ce folklore, de cette musique entraînante unissant virtuosité, rapidité et improvisation. Ce sera évidemment l'occasion de découvrir d'autres musiciens imprégnés par ces musiques traditionnelles qui ont, eux aussi, créé de magnifiques pièces : Enesco, Sarasate, Popper, Kovacs, Vladiregov... Le festival se déroulera du 21 au 23 juillet et proposera sept concerts avec des artistes de renommée nationale et internationale, en résidence chez l'habitant, qui interpréteront avec brio une musique accessible à tous, en toute simplicité, dans des lieux privés à l'architecture remarquable.



Il « vagabondera » de la Chartreuse à Rabastens aux Fortis à Lisle-sur-Tarn pour finir à Couffouleux à Sainte-Quitterie dans un écrin de verdure...

Vendredi 21 juillet

En Bohême avec Dvorak : ouverture du festival

Un piano nomade : à travers les époques et les pays d'Europe centrale

Samedi 22

Concert jeune public : Baba Gaya conte de fée slave pour tous les âges

En balade avec Chopin : Mazurkas, Nocturnes, Polonaises...

Rêve tzigane : Haydn, Ravel, Brahms et bien d'autres !

Dimanche 23

Escale en Hongrie : Liszt et Bartok, tout un folklore magnifié par ces deux génies...

Du manouche au klezmer : un final en apothéose !

Restauration rapide sur les lieux de concert. Navette au départ de Rabastens

Un parcours patrimonial et musical

Le samedi matin et le dimanche matin, embarquez en musique pour une découverte d'un quartier ancien, guidé par Martine, tandis que les artistes du festival vous attendront sur des lieux remarquables pour interpréter des morceaux choisis.

À noter la rando traditionnelle dans les environs de Rabastens le dimanche matin :

Programme et informations pratiques : les-moments-musicaux-du-tarn.com

Du 21 au 22 juillet

Le retour de Rabastock

Après quatre ans d'absence, le festival Rabastock revient pour sa 14^e édition les 21 et 22 juillet, plaine de Fongrave. Toujours gratuit, organisé avec amour par une organisation 100 % bénévole, le festival propose entre autres trois scènes, un espace expo et sérigraphie, un skatepark éphémère, une brasserie, un salon de thé, un espace enfant, des repas de qualité à prix réduit et plusieurs surprises à venir.

 Rabastock



Judi 27 juillet

Marché gourmand organisé par Comitat festayre avec Bufarèls d'Òc (grailes, crabas, percus)
Promenade des lices

Vendredi 28 juillet

Concert au camping du lac
18h30 - Folk Rock avec Denis Caussé, guitariste pianiste chanteur

Vendredi 28 juillet

Visite guidée nocturne
(voir encadré)

En juillet et août

Stage d'expression orale et lecture à voix haute avec Gilles Fossier

La recherche proposée s'articule autour de trois axes :

La prise de parole - La clarté du propos - Corps et visage.

Stages 24 - 28 juillet / 07 - 11 août.

Les lundi, mardi, jeudi et vendredi 14h - 19h et le mercredi 9h30 - 13h30.

Stages limités à sept personnes.

Au Pré Vert

Plus d'infos et inscriptions :

06 65 48 73 88



Un château à (re)découvrir

Connaissez-vous le château de Saint-Géry ? Datant du XIII^e siècle et remanié au cours des siècles, ce patrimoine exceptionnel est à découvrir tous les dimanches de juillet d'août à 16h à l'occasion de visites guidées passionnantes.

Tarif : 8 euros.

Contact :

06 40 41 63 73 - 06 42 86 31 76

www.chateau-de-saint-gery.com

Redécouvrons notre patrimoine à travers une visite aventure !

Pour les Rabastinois et les touristes, des visites guidées de la commune sont proposées pendant l'été par l'Association des guides et interprètes du Tarn.

La visite de Papi Ernest

Papi Ernest est un grand-père bien de chez nous ! Tour à tour grincheux ou nostalgique, il connaît l'histoire de Rabastens comme la poche de son veston, car c'est ici qu'il a grandi.

Vendredi 14 juillet de 10h30 à 12h.

Vendredi 21 juillet de 10h30 à 12h.

Vendredi 4 août de 10h30 à 12h.

Vendredi 25 août de 10h30 à 12h.

Le secret oublié de Rabastens

Nous sommes en 1930 et la presse vient de divulguer une affaire sans précédent ! Nombreux sont ceux qui ont voulu passer l'histoire sous silence, mais c'était



sans compter sur cette journaliste intrépide !

Vendredi 28 juillet de 20h45 à 22h15.

Vendredi 18 août de 20h45 à 22h15.

Les places sont limitées, pensez à réserver (en ligne ou dans un de nos bureaux d'information) ! Rendez-vous à l'office de tourisme 15min avant le départ.

Plus d'infos : la-toscane-occitane.com

AOÛT

Vendredi 4 août

Visite guidée de la ville
à 10h30 (voir encadré)

Lundi 7 août

Brocante nationale

Mercredi 9 août

Concert au camping du lac
18h30 - 21h

11 - 15 août

Fêtes générales avec fête foraine

Jeudi 17 août

Marché gourmand
organisé par Comitat festayre avec BrindAir'Ôc (musique de bals, animations)

Vendredi 18 août

Visite guidée nocturne
(voir encadré)

24 août

Marché gourmand
organisé par Comitat festayre

Vendredi 25 août

Visite guidée de la ville
à 10h30 (voir encadré)

Samedi 26 août

Concert au camping du lac
18h30 - 21h

SEPTEMBRE

Dimanche 3 septembre

Forum des associations
9h - 13h | Place Auger Gaillard
Environ 70 associations de Rabastens et Couffouleux seront présentes.

Dimanche 10 septembre

Brocante des vendanges
Promenade des lices

16 - 17 septembre

Journées du patrimoine
Un programme collectif pour les journées du patrimoine sur Rabastens et Couffouleux sera mis en place (à consulter début septembre sur le site internet de la commune et en mairie).



Samedi 16 et dimanche 17 septembre

Le Pré Vert fête ses 5 ans !

(Programme susceptible d'évolution)

- › Fête d'anniversaire : Bal populaire, karaoké, repas et méga-gâteau.
- › Compagnie Nanaqui - propositions autour des Chemins de Saint Jacques de Compostelle, ateliers avec l'artiste Nadia Hermann, parcours de visite animée
- › Rétrospectives et perspectives : fresque chronologique et participative, mémoires du Pré Vert, salon d'écoute audio, visite des locaux, présentation des activités du lieu, devenir du bâtiment et visions à long terme.
- › Parcours de visites guidées dans le cadre des Journées du patrimoine.



Du 21 septembre au 21 mars 2024

Ateliers « Bien vieillir est un sport de haut niveau »

Dispositif tremplin pour la prévention des chutes organisée au Pré Vert. Plusieurs cycles d'ateliers avec activité physique adaptée et préparation mentale à destination des personnes de plus de 60 ans sont proposés par Jean Gary, hypnopraticien et François Gary, enseignant d'activité physique adaptée. En partenariat avec le CDOS 81 (Comité Départemental olympique et sportif du Tarn) et le soutien du Département du Tarn. Plus d'infos : 06 33 42 91 74

Rabastens lance son appli mobile !

Actualités
Evénements
Infos pratiques
Signaler un problème Santé et bien d'autres !

Disponible gratuitement sur

App Store | Google Play

À noter déjà

Vendredi 6 octobre

Les Amis de Notre-Dame-du-Bourg vous invitent au théâtre le vendredi 6 octobre à 20h30 à la Halle. La troupe de théâtre « Les Couleurs de la comédie » jouera la pièce à grand succès, *Le prénom*, de Matthieu Delaporte et d'Alexandre de la Patellière, adaptée il y a quelques années au cinéma. Vincent, la cinquantaine, va être père pour la première fois. Invité à un dîner chez Elisabeth et Pierre, sa sœur et son beau-frère, il y retrouve Claude, un ami d'enfance. En attendant l'arrivée d'Anna, son épouse, on le presse de questions sur sa future paternité. Mais quand on lui demande s'ils ont déjà choisi un prénom pour l'enfant à naître, sa réponse plonge la petite assemblée dans le plus grand chaos... Cette soirée, sous le signe du mécénat pour les travaux de Notre-Dame du Bourg, a pour but d'attirer l'attention sur le travail mené par l'association qui fait rayonner le joyau du gothique méridional de notre ville. La deuxième tranche (restauration des façades et des toitures du chœur de l'église), après celle relative à la nef, devrait s'achever au mois d'octobre avec la réouverture de l'église. La dernière tranche relative à la restauration du clocher devrait débuter en 2024. Cette tranche ne nécessitera pas de fermer l'église car les échafaudages ne seront mis en place qu'à l'extérieur de l'édifice.



La majorité municipale

L'opposition demande qu'un rabais soit fait sur la taxe foncière. Elle demande aussi une cantine en transition. Or ces deux demandes sont-elles cohérentes ? Bien sûr la transformation sur place de produits locaux est un beau projet. Nous le défendons sans réserve parce que les enfants sont pour nous une priorité. Mais les oppositions doivent avoir conscience que les coûts seront supérieurs à ceux d'aujourd'hui. Et qui paiera ? Pour que le prix de ces repas soit acceptable pour tous les parents, (notamment pour ceux qui sont loin de payer une taxe foncière), il faudra que l'Agglomération qui détient la compétence scolaire mette la main au portefeuille, quitte à augmenter la

taxe foncière ; laquelle a augmenté précédemment du fait que le scolaire coûtait plus cher. Le maire avait voté cette augmentation, parce qu'elle était en faveur des enfants, ce que ses opposants lui avaient tous reproché. Ces derniers demandent aujourd'hui un petit cadeau pour les propriétaires modestes, avec pour effet un beau cadeau aux propriétaires plus aisés. Telle ne sera pas notre politique : nous continuerons de la mener en faveur de tous les Rabastinois et surtout de tous les enfants qui sont notre avenir commun. La taxe d'habitation ayant été supprimée, la taxe foncière est indispensable à l'action municipale comme à celle de l'Agglomération.

Engagés pour Rabastens

À quoi bon publier un bulletin municipal qui n'arrive toujours pas dans toutes les boîtes aux lettres ? ! Monsieur Le Maire se déclare contraint de réaliser des logements sociaux sur notre commune, ou de s'acquitter d'une taxe compensatrice. Ce thème structurant ne peut être laissé à la seule appréciation de Nicolas Géraud. Nous demandons l'organisation d'un débat public sur ce sujet conformément à l'engagement de l'équipe majoritaire de développer la démocratie participative. L'été 2022, un arrêté préfectoral interdisait l'arrosage des espaces publics avec l'eau de la ville. De nombreux jeunes arbres et plantations sont

morts faute d'arrosage. Monsieur Le Maire envisage-t-il pour cet été de puiser si nécessaire l'eau dans les 200 000 m³ stockés dans le lac des Auzerals ? N'en déplaît à la majorité, c'est grâce à l'assiduité des élus de l'opposition que le dernier conseil municipal a pu se tenir, tant l'absence d'élus de la majorité était importante. Nous vous souhaitons un bel été et nous vous retrouvons à la rentrée. Retrouvez l'intégralité des vidéos des conseils municipaux en tapant : "vidéo youtube conseil municipal Rabastens" Notre adresse mail : engagespourrabastens@gmail.com. A la demande de la mairie, cette tribune lui a été adressée le 14 juin.

Rabastinois au cœur

Nous sommes quelque peu interloqués par des décisions prises par une poignée d'élus de la majorité (5 personnes au maximum) qui considèrent que la concertation fonctionne dès lors que la présentation succincte des dossiers en commission avec plusieurs propositions corrobore leur choix. Trois exemples illustrent notre propos. Plan de circulation : plusieurs propositions du même cabinet, celle mise en avant est retenue sans débat alors qu'elle ne règlera rien au problème mais en créera d'autres. Messieurs les élus qui décident en petit comité, ne vous fiez pas à ces cabinets ne recherchant que le profit et faites preuve d'un peu de bon sens.

Aire de jeux de Constance : la mairie annonce sur sa page Facebook un coût de plus de 100 000 €, montant supérieur à ce qui nous avait été annoncé. Projet de construction d'un lotissement avec logements sociaux à la Croix blanche : trois propositions présentées de façon très incomplète pour nous expliquer qu'une seule est recevable sans approfondissement des dossiers en commission ! Ce fonctionnement est inacceptable, à se demander s'il est utile de participer aux commissions puisque tout est décidé par avance. Connaissent-ils le sens des mots information et communication ? Enfin, l'AGGLO va augmenter le tarif de l'eau de 11.43% sans en informer par avance les habitants.

Couleurs Rabastinoises

Rabastens, le bien vivre ensemble, est confronté à un climat délétère. Le terme "facho" est utilisé à tort et à travers par ceux qui manquent d'arguments ou ont une pensée étroite et unique. Tout est instrumentalisé à des fins politiques. Nous nous trouvons sur une véritable pouidière. Plutôt que d'engager des débats constructifs, certains préfèrent user du terme "facho" pour discréditer leurs opposants. Cela révèle une fermeture d'esprit et un manque d'ouverture aux différents points de vue. Qualifier systématiquement quelqu'un de "facho" témoigne d'un manque d'arguments et empêche une compréhension mutuelle. Cette attitude nuit au tissu

social et entrave le dialogue constructif nécessaire pour résoudre les problèmes. Il est important de comprendre que tous les sujets peuvent être instrumentalisés à des fins politiques. Les politiciens et les groupes d'intérêt exploitent souvent les situations à leurs propres avantages. Il est donc primordial d'être vigilant et de ne pas se laisser manipuler par des discours partisans. Il est temps de revenir à des échanges basés sur des arguments solides et de favoriser une pensée plus large. Il est urgent de désamorcer cette pouidière qui nous menace, en favorisant la compréhension mutuelle et en travaillant ensemble pour un avenir meilleur.

Élues indépendantes Rabastinoises

91% du territoire de l'Agglomération Gaillac-Graulhet est occupé par des espaces agricoles, englobant 56 communes très diverses. Rabastens n'échappe pas à la règle et même si son cœur de ville historique attire le touriste et fait battre l'économie du rabastinois au rythme de son marché et de ses commerces, notre campagne avec ses habitats dispersés mérite tout autant l'intérêt des élus. Lors de la campagne municipale nous sommes allées toutes deux, très souvent, à votre rencontre autour de Rabastens dans les fermes ou vos maisons parfois isolées et nous sommes restées fidèles à notre engagement : Nous ne vous oublions pas et nous faisons toujours remonter vos demandes.

Plusieurs fois en Conseil Municipal nous avons signalé l'état désastreux de nos routes et il y a peu celle de Foncoussières au niveau du carrefour des Vilettes. Après notre question écrite en Conseil, les travaux ont été enfin effectués. Nous avons aussi participé aux réunions de préparation du ramassage des pneus usagés mis en place par l'Agglo. Certains d'entre vous, nous ont fait part de leurs difficultés financières, nous les avons orientés vers la cellule de soutien aux agriculteurs créée par le Département avec la MSA. Nous sommes à votre disposition et vous pouvez nous contacter sur notre page FB: Élues Indépendantes Rabastinoises. Bel été à vous tous !

Jean-Guy Leclair, conseiller municipal indépendant

Et si on parlait démocratie participative ? Le maire regrette que trop peu de monde vient aux réunions publiques qu'il organise ; sans doute, mais pourquoi ? Les gens se déplacent lorsqu'il y a un sujet qui les intéresse et à la condition d'être écoutés - . Lorsque je propose d'associer les riverains des rues saturées à la réflexion sur le projet de circulation - lors d'une commission menée au pas de charge - on me répond que cela ferait trop de monde ! Pas assez d'un côté, trop de l'autre!! La démocratie participative ne demande qu'à exister ; il faut mettre des outils en place, y associer les acteurs de la cité : élus, membre des associations,

actifs, jeunes et anciens... Cette démarche ne remet pas en cause la légitimité de l'équipe en place, au contraire, elle est force de proposition et de par la pluralité des intervenants apporte des idées, des éclairages nouveaux qui mériteraient d'être étudiés, le maire restant seul décideur en fine bien entendu. Enfin en cette période difficile pour les ménages, et pleine d'incertitude quant à l'état de la planète que nous allons laisser à nos enfants, je souhaiterais que nous puissions nous retrouver autour de projets mobilisateurs à l'échelle de la commune tels que le développement durable et le vivre en semble.

Musée du Pays rabastinois

Jeanne Bôle

Le portrait à l'œuvre

Du 12 juillet au 29 octobre 2023

Vernissage le dimanche 9 juillet à 18h

Jane Atché
Luce Boyals
Mireille Lobligeois
Lucie Bouniol

Quatre artistes à l'honneur

Musée du Pays rabastinois
2 rue Amédée Clausade
81800 Rabastens



avec le soutien de

